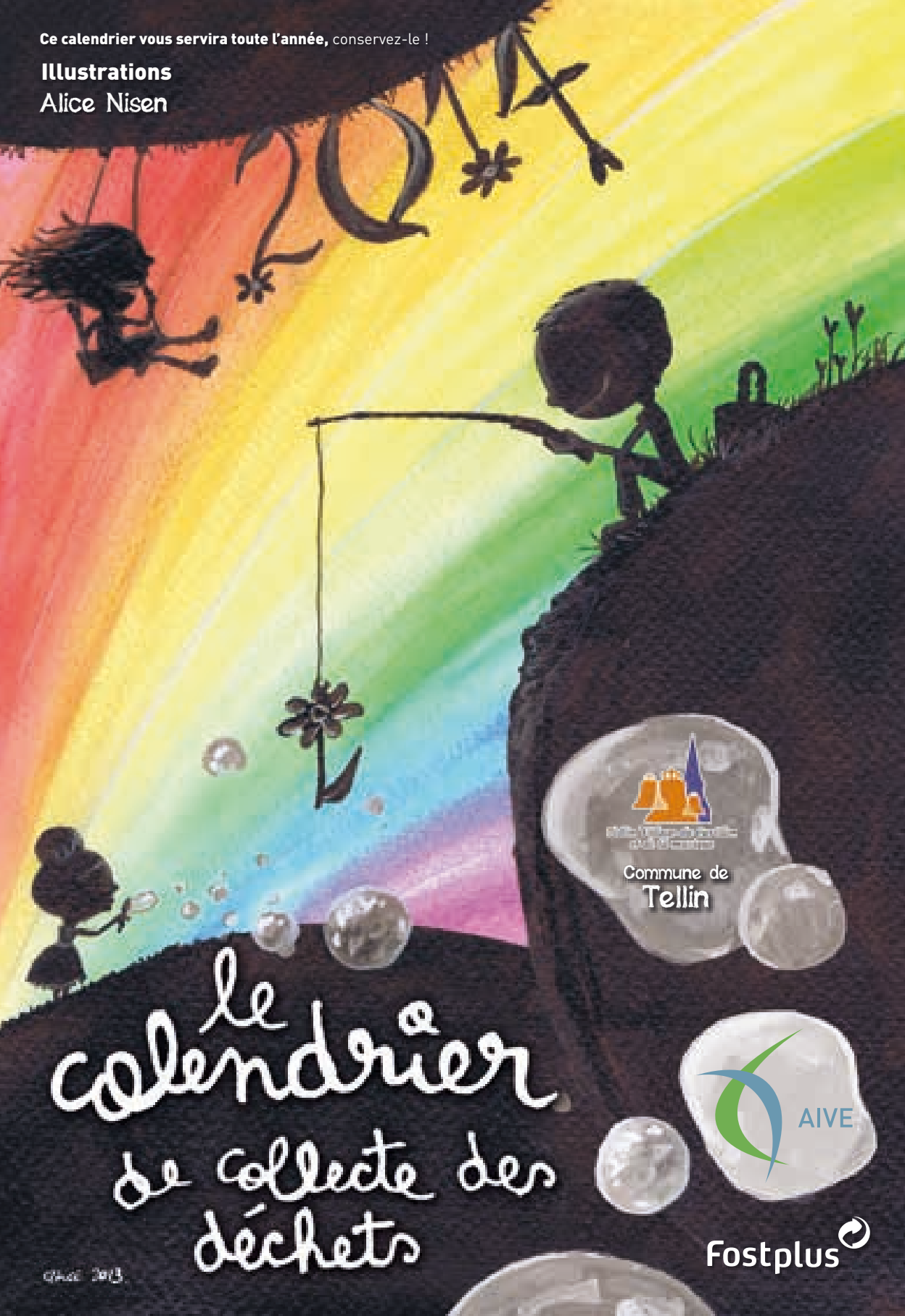


Ce calendrier vous servira toute l'année, conservez-le !

Illustrations


Alice Nisen



Commune de  
Tellin

# le calendrier de collecte des déchets



Fostplus 

# EN 2012 NOUS AVONS COLLECTÉ

## 605 KG DE DÉCHETS /EH\*

72% DES DÉCHETS ARRIVENT AU PARC À CONTENEURS

28% DES DÉCHETS SONT COLLECTÉS À DOMICILE

Quels déchets ?	Combien ?	Et après ?
Matière organique	40kg/EH	Biométhanisée pour produire électricité, chaleur et compost
Fraction résiduelle	95 kg/EH	Valorisée comme combustible de substitution pour la production de chaleur et d'électricité
Encombrants	83 kg/EH	Valorisés comme combustible de substitution pour la production de chaleur et d'électricité
Papiers/cartons	58 kg/EH	Recyclés en papiers et cartons
Verre	31 kg/EH	Recyclé en verre
Emballages recyclables (PMC)	9 kg/EH	Recyclés selon le type de matière ( <i>plastique, carton, métaux</i> )
Appareils électriques et électroniques	8 kg/EH	Démantelés et certains composants sont recyclés
Métaux	10 kg/EH	Recyclés en sidérurgie
Déchets verts	108 kg/EH	Transformés en compost ( <i>en vente sur les parcs</i> )
Bois	47 kg/EH	Valorisés comme combustible pour la production de chaleur et d'électricité
Déchets inertes	106 kg/EH	Concassés et recyclés comme matériaux de construction
Déchets spéciaux des ménages	2 kg/EH	Valorisés dans des centres agréés.



96%  
SONT RECYCLÉS OU VALORISÉS

4%  
SONT MIS EN CET\*\*

\* Equivalent Habitant : En 2012 – 380.480 EH

\*\* Centre d'Enfouissement Technique

# MOT DU PRÉSIDENT

Madame,  
Monsieur,

De la poubelle au recyclage, il n'y a qu'un pas ! Et c'est vous qui le faites !

Quoi de plus banal que de sortir ses poubelles toutes les semaines ?  
Quoi de plus logique que d'aller au parc à conteneurs y déposer de nombreux déchets ?

Ces gestes font partie de nos habitudes. Mais si l'on décortique un peu, que voit-on ?

Nous voyons que derrière le camion qui passe devant chez vous et derrière les parcs à conteneurs se trouve votre intercommunale, l'AIVE, dont les missions essentielles sont de gérer les déchets et les eaux usées de tous les habitants. Une intercommunale au service de ses communes et de leurs habitants.

L'AIVE gère de nombreuses installations ; notamment: 79 stations d'épuration, des kilomètres de collecteurs, 53 parcs à conteneurs, 3 grands centres de traitement des déchets, ...

Et, derrière ses installations, il y a des hommes et des femmes. Au total, 350 personnes qui travaillent quotidiennement pour la collectivité et pour la préservation de l'environnement.

Mais au-devant, il y a vous ! Vous, les citoyens qui plusieurs fois par jour, produisez des déchets ou qui évitez parfois d'en produire, qui veillez à les placer au bon endroit, qui faites l'effort d'aller au parc à conteneurs et qui participez au financement de ce service public.

Ce sont vos efforts qui, conjugués à notre politique de gestion « multifilière », font que nous atteignons aujourd'hui un taux de valorisation des déchets de 96%.

Merci à vous tous pour ce résultat.

**En 2014, nous continuerons à agir ensemble pour préserver notre environnement !**

**Bernard MOINET**

*Président du Secteur Valorisation et  
Propreté de l'AIVE*



## Portrait de l'artiste - Alice Nisen

Il y a des mondes qui se confondent et s'accordent, et c'est entre l'art et l'écriture qu'Alice s'illustre. Traits et mots dansent dans l'aquarelle dans une dualité sans fin... Du réalisme à l'enfantillage, l'artiste s'amuse à nous emmener dans des mondes tantôt utopistes et métaphoriques, tantôt sombres et mystérieux. Un ballet de couleurs, une symphonie de mots et vous voilà embarqués, petits et grands dans un monde ... différent!

Et pour fêter les illustrations d'un troisième conte, sorti le 1<sup>er</sup> mars en France, l'artiste se lance cette année le défi de faire jongler ses mots et sa couleur dans la réalisation du prochain conte, une histoire d'amour, de lune, et de mots...

Pour les curieux, et aussi pour les autres, rendez-vous sur [www.acrylice.be](http://www.acrylice.be) et [www.lesptitespilules.com](http://www.lesptitespilules.com)

## COMMENT UTILISER CE CALENDRIER ?

Un **pictogramme** ►  
vous informe des  
jours de collecte  
des différents déchets :



Collecte des  
**DÉCHETS  
ORGANIQUES  
ET RÉSIDUELS**



Collecte des  
**PAPIERS ET  
CARTONS**



Collecte des  
**ENCOMBRANTS  
NON RECYCLABLES**

### Collecte en porte à porte des encombrants à la demande

Pour bénéficier du ramassage, il vous suffit de vous inscrire auprès de la commune deux semaines avant la collecte et au plus tard 1 semaine avant auprès de Mariane Remacle par téléphone au 084 36 61 36,  
par fax au 084 36 70 60  
ou par mail : [mariane.remacle@tellin.be](mailto:mariane.remacle@tellin.be)  
en précisant vos prénom, nom et adresse.

Attention : seuls les déchets correspondant à la définition des encombrants, reprise en page 9, seront enlevés.

★ Nous vous annonçons dans ce calendrier, la semaine d'inscription à la collecte.

Toutes les dates de collecte se trouvent également sur notre site internet [www.aive.be](http://www.aive.be) dans le profil « Citoyens » menu « Déchets ».

# POUR QUE LES COLLECTES SE PASSENT BIEN

## Les déchets à déposer devant chez vous

1. Sortez vos déchets entre **20h00** la veille et **7h00** le jour de la collecte.
2. Déposez-les en bordure de voirie, bien visibles, devant votre habitation.
3. Evitez qu'ils gênent la circulation ou qu'ils se dispersent (si nécessaire, nettoyez la voirie).
4. Fermez complètement votre duo-bac. Il ne faut pas utiliser de gros sacs opaques ni tasser les déchets.
5. Triez vos emballages : les déchets d'emballages recyclables (PMC, papiers, cartons et verre) et les déchets dangereux doivent être amenés au parc à conteneurs pour rejoindre leur filière de valorisation.

## Pour être informé des problèmes de collecte dans votre commune

1. Inscrivez-vous sur **www.aive.be** dans l'onglet « **citoyens** » « **Alertes collectes** ».
2. Encodez votre adresse *(pour ne vous envoyer que les alertes qui vous concernent)*
3. Choisissez la manière dont vous voulez être informés des éventuels problèmes.

*Par SMS (0,18€/sms) - Par Mail (gratuit)*

## Se rendre au parc à conteneurs

1. Triez et aplatissez vos déchets avant votre visite.
2. Retirez l'huile moteur de vos appareils (vieille tondeuse, tronçonneuse,...) avant de les déposer au parc à conteneurs.
3. Chargez votre voiture en fonction de votre circuit de déchargement sur le parc.
4. **Bâchez votre remorque** pour éviter l'envol des déchets.
5. Venez si possible pendant les heures creuses et dans tous les cas au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

**La propreté de nos parcs à conteneurs  
et de leur proximité est importante**

Pas partout et surtout  
pas par terre !



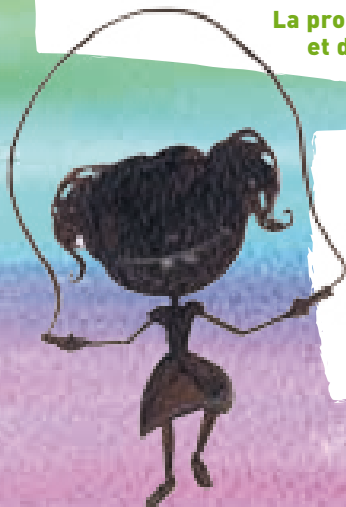
pureprovince

Pour les personnes qui éprouvent des difficultés à se rendre au parc à conteneurs, la commune organise un service de ramassage des déchets recyclables.

Info :

**Eco mobile - Mariane REMACLE**

**084 37 42 86**



# LES PARCS À CONTENEURS incontournables...

Les **particuliers** ont accès **gratuitement** à l'ensemble des **53 parcs à conteneurs de l'AIVE**.  
Les professionnels y ont accès sous certaines conditions.

Pour plus d'infos : 063 42 00 22 ou sur [www.aive.be](http://www.aive.be)

## Déposez-y :

- les papiers et cartons
- les bouteilles et flacons en plastique
- les emballages en verre
- les bouchons en liège
- les bouchons en plastique
- les cartons à boisson
- les emballages métalliques
- les films et sachets plastiques
- les vêtements en bon état
- les pneus
- les déchets de jardin
- les déchets électriques et électroniques
- les déchets dangereux et toxiques des ménages

- les piles et batteries
- les déchets inertes
- les métaux
- les bois
- les encombrants non recyclables
- la frigolite
- les huiles et graisses de friture
- les huiles moteur
- les cartouches d'encre et de toner
- les pots de fleurs en plastique
- les tuyaux rigides en PVC
- les DVD et CD
- le verre plat



**Les cendres ne sont pas acceptées dans les parcs à conteneurs, déposez-les avec vos déchets résiduels.**



**Dans le conteneur « encombrants » ne sont autorisés que des déchets non recyclables et trop volumineux que pour être placés dans un duo-bac ou un sac poubelle.**

## Votre parc à conteneurs

### Tellin

Route de Tellin Bure  
Tél. : 084 36 69 85

#### HORAIRE D'OUVERTURE ÉTÉ

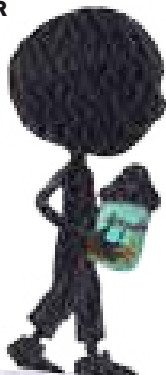
(du 01/05 au 31/10)

- du lun. au ven. de 13h à 19h
- le sam. de 9h à 18h

#### HORAIRE D'OUVERTURE HIVER

(du 01/11 au 30/04)

- du lun. au ven. de 12h à 18h
- le sam. de 9h à 18h



#### JOURS DE FERMETURE (annoncés dans votre calendrier) :

- Le mercredi 1<sup>er</sup> janvier
- Le mardi 18 mars
- Le samedi 19 avril
- Le lundi 21 avril
- Le jeudi 1<sup>er</sup> mai
- Le jeudi 29 mai
- Le lundi 2 juin
- Le lundi 9 juin
- Le lundi 21 juillet
- Le vendredi 15 août
- Le mardi 16 septembre
- Le samedi 27 septembre
- Le samedi 1<sup>er</sup> novembre
- Le mardi 11 novembre
- Le vendredi 19 décembre
- Les mercredis 24 et 31 décembre,  
les parcs fermeront leurs portes à 16h.
- Le jeudi 25 décembre



**RENDEZ-VOUS SUR FACEBOOK !**

Retrouvez toutes les informations relatives à l'AIVE sur Facebook.  
[www.facebook.com/intercommunaleaive](http://www.facebook.com/intercommunaleaive)

# UNE AMPOULE USAGÉE?

## Direction le parc à conteneurs ou le détaillant !



**Saviez-vous que les ampoules économiques contiennent du mercure et sont donc en fait des PDD (Petits Déchets Dangereux) ? Et ce n'est que l'une des 7 bonnes raisons de ne jamais les jeter à la poubelle, mais de les déposer au parc à conteneurs ou chez le détaillant.**

### 7 raisons de collecter les ampoules et de les recycler

1. Quand on parle d'ampoules, on signifie le plus souvent des lampes à décharge (ampoules économiques et tubes fluorescents, que l'on surnomme lampes TL). Si l'ampoule est hors d'usage, elle ne doit en aucun cas être jetée à la poubelle. Mais où, dans ce cas ? Dans un point de collecte, soit : un magasin ou un parc à conteneurs. Vous pourrez les y déposer dans un récipient à ampoules ou une boîte à lampes.
2. Des ampoules hors d'usage ne feront que s'entasser chez vous : dans une boîte poussiéreuse, au garage ou au grenier, ... Elles ne servent à rien. Sauf à vous énerver !
3. La collecte en elle-même est gratuite : que vous déposiez vos ampoules au parc à conteneurs ou au magasin, cela ne vous coûtera rien.
4. La nature vous en est reconnaissante : en recyclant vos ampoules, vous empêchez des matières potentiellement dangereuses de polluer notre environnement. Les lampes à décharge contiennent une petite quantité de mercure et sont donc considérées comme des Petits Déchets Dangereux (PDD). Il convient donc de les manipuler avec prudence et de veiller à ce qu'elles ne se brisent pas, pour éviter les émanations de mercure.
5. Les ampoules économiques contiennent des matières réutilisables. Notamment du verre, de la poudre fluorescente et du métal. La poudre fluorescente et le verre de qualité supérieure finement broyé serviront de matière première pour la confection de nouvelles ampoules. Le verre de moindre qualité sera recyclé par l'industrie de la laine de verre ou terminera dans des incinérateurs ou fours de fusion. Le métal pourra aisément être recyclé et la poudre fluorescente qui ne peut être réutilisée sera éliminée de façon écologique.
6. À chaque fois que vous voyez le nom de Recupel, vous pouvez être rassuré à 100% : Recupel vous garantit une collecte, un traitement et un recyclage corrects.
7. Le site web [monampoule.be](http://monampoule.be) propose une liste de tous les points de collecte en Belgique. Ce site vous permettra donc de trouver aisément un parc à conteneurs ou un magasin proche de chez vous qui fait également office de point de collecte. Il suffit d'entrer le code postal souhaité pour que s'affiche aussitôt une liste des points de collecte avoisinants. À l'achat d'une nouvelle ampoule, vous laisserez tout simplement l'ancienne à votre détaillant.

### Mais qui (re)voilà ? Les hommes-ampoules !

Ces dernières années, on s'est habitués à voir surgir partout en Belgique les hommes-ampoules de la campagne Recupel : à la TV, dans des annonces, sur Internet et même en rue. La nouvelle campagne qui démarrera à l'automne les montrera sous un jour plus comique : ils seront systématiquement dans nos pattes et perturberont - avec humour - la tranquillité d'une sympathique famille. Une belle métaphore qui nous rappelle qu'il ne sert strictement à rien de conserver chez soi une ampoule usagée et que mieux vaut, dès lors, la ramener au parc à conteneurs ou chez le détaillant. Vous savez donc désormais que faire de vos ampoules !






# TRIER LES DÉCHETS


## Les papiers et cartons parc à conteneurs ou collecte en porte-à-porte

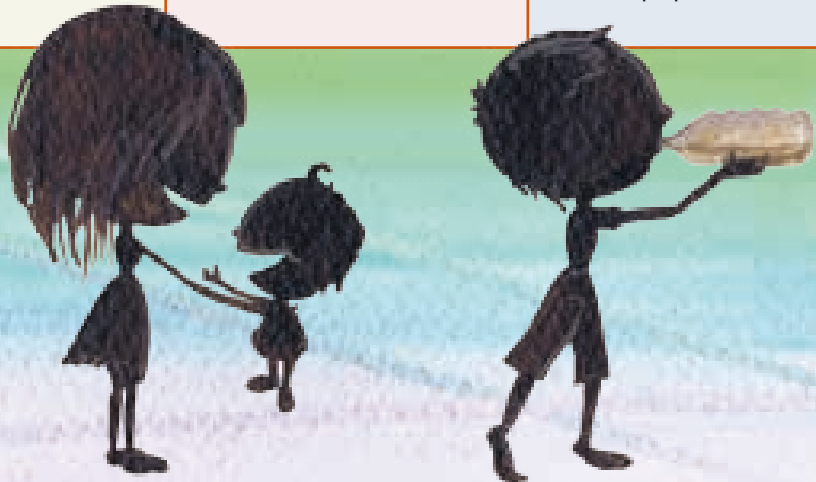
Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>• vieux journaux</li> <li>• sacs en papier</li> <li>• publicités</li> <li>• caisses en carton dépliées</li> <li>• cartonnets d'emballages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• papiers souillés</li> <li>• papiers alimentaires</li> <li>• nappes et serviettes</li> <li>• papiers peints</li> <li>• papiers photo, fax...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• placez vos papiers et cartons dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans plastique, ni ficelle</li> <li>• retirez le film plastique de protection des revues</li> </ul>

## Le verre parc à conteneurs ou bulles communales

Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>• bouteilles en verre transparent incolore (bulle blanche) et coloré (bulle verte)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• porcelaine, céramique</li> <li>• pyrex</li> <li>• cristal et opaline</li> <li>• miroir</li> <li>• ampoules et tubes néons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• videz les récipients et retirez les couvercles et bouchons</li> <li>• n'abandonnez rien à côté des bulles</li> </ul>




## Les déchets dangereux des ménages parc à conteneurs

Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>• solvants, pesticides, peintures</li> <li>• récipients ayant contenu des déchets dangereux</li> <li>• piles, batteries</li> <li>• huiles et graisses de friture et huiles moteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• déchets explosifs (bonbonne de gaz)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• différents récipients accueillent séparément ces différents déchets</li> <li>• renseignez-vous auprès de votre préposé</li> </ul>








## La matière organique sac biodégradable ou partie verte du duo-bac



Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>restes de repas, épluchures</li> <li>coquilles d'œuf, de noix, de moules</li> <li>marcs de café et sachets de thé</li> <li>petits déchets du jardin</li> <li>essuie-tout, serviettes en papier</li> <li>cartons gras, papiers gras et humides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sacs en plastique</li> <li>litières d'animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez vos déchets organiques dans du papier journal ou dans un sachet de pain</li> </ul>

## Les déchets résiduels sac translucide ou partie grise du duo-bac

Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>déchets ni recyclables, ni compostables</li> <li>emballages plastiques souillés (pots de yaourt barquettes de beurre, de viande)</li> <li>articles d'hygiène (brosse à dents, coton-tige,...)</li> <li>vieux vêtements, vieilles chaussures</li> <li>matières synthétiques,</li> <li>poussières, cendres froides</li> <li>pots de sauces et de plats préparés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>papiers et cartons propres et secs</li> <li>bouteilles et flacons en verre</li> <li>déchets dangereux</li> <li>déchets de cuisine et de jardin</li> <li>bouteilles et flacons en plastique</li> <li>emballages métalliques (boîtes de conserves, cannettes, ...)</li> <li>cartons à boissons</li> </ul>	<p><b>Pour les sacs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos</li> <li>les objets coupants ou pointus doivent être emballés</li> </ul> <p><b>Pour les duo-bacs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs poubelles opaques</li> <li>le couvercle doit être fermé et la cloison intérieure en place</li> </ul>

## Les encombrants non recyclables

= Déchets non recyclables et trop volumineux pour être déposés dans un duobac ou dans un sac poubelle. (parc à conteneurs ou collecte en porte-à-porte)

Acceptés 	Refusés 	Infos 
<ul style="list-style-type: none"> <li>vieux matelas, fauteuils...</li> <li>balatums, moquettes, tapis...</li> <li>le mobiliers en plastique (tables, chaises...)</li> <li>plaques d'isolation et de gyproc®</li> <li>la laine de verre</li> <li>gros objets en plastique (seaux, jeux d'enfants)...</li> <li>...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sacs remplis de déchets</li> <li>encombrants métalliques et en bois</li> <li>papiers et les cartons</li> <li>le verre</li> <li>déchets de démolition</li> <li>déchets de jardin</li> <li>pneus</li> <li>déchets dangereux et toxiques</li> <li>appareils électriques</li> <li>déchets ménagers</li> <li>déchets explosifs</li> <li>cendres</li> </ul>	<p>Au lieu de jeter, pensez au <b>réemploi</b>.</p> <p>Pour prolonger la vie de vos objets, vous pouvez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les réparer</li> <li>les réutiliser à d'autres fins</li> <li>les donner</li> <li>les revendre</li> </ul>

"le monde m'est  
nouveau à mon  
réveil, chaque  
matin"  
(Celine)



à  
à  
janvier

**Mercredi 1**  **Nouvel an - Parcs fermés**

Jeudi 2

Vendredi 3

1

Samedi 4 

**Dimanche 5**

Lundi 6

2

Mardi 7

Mercredi 8 

Jeudi 9

Vendredi 10

Samedi 11

**Dimanche 12**

Lundi 13

3

Mardi 14

Mercredi 15 

Jeudi 16

Vendredi 17 

Samedi 18

**Dimanche 19**

Lundi 20

4

Mardi 21

Mercredi 22 

Jeudi 23

Vendredi 24

Samedi 25

**Dimanche 26**

Lundi 27

Mardi 28

Mercredi 29 

Jeudi 30

Vendredi 31

le monde



5

la question du mois

Que faire des vêtements que vous ne portez plus ? Revendez-les dans un magasin de seconde main ou donnez-les à une œuvre sociale. Ils sont aussi accueillis dans les parcs à conteneurs et triés selon leurs qualités.




Papiers et cartons



Déchets organiques et résiduels







Encombrants non recyclables



"aimer,  
c'est  
s'engager, c'est travailler,  
c'est être  
intéressé,  
c'est créer"  
Everett

février

Samedi	1	
Dimanche	2	
Lundi	3	6
Mardi	4	
Mercredi	5	
Jeudi	6	
Vendredi	7	
Samedi	8	
Dimanche	9	
Lundi	10	7
Mardi	11	
Mercredi	12	
Jeudi	13	
Vendredi	14	
Samedi	15	
Dimanche	16	
Lundi	17	8
Mardi	18	
Mercredi	19	
Jeudi	20	
Vendredi	21	
Samedi	22	
Dimanche	23	
Lundi	24	9
Mardi	25	
Mercredi	26	
Jeudi	27	Début inscriptions «encombrants» v.p.4
Vendredi	28	

aimer

la question du mois

Que faire des ampoules économiques ?  
Ces nouvelles ampoules sont collectées dans les logettes RECUPEL des parcs à conteneurs. Les vieilles ampoules à incandescence sont, elles, à mettre dans les déchets résiduels



Papiers et cartons



Déchets organiques et résiduels









Encombrants non recyclables



"ce n'est pas la  
girouette qui  
tourne, c'est le  
vent"  
[fable]

mer

Samedi	1		
Dimanche	2		
Lundi	3		10
Mardi	4		
Mercredi	5		
Jeudi	6	Fin inscriptions «encombrants» v.p.4	
Vendredi	7		
Samedi	8		
Dimanche	9		
Lundi	10		11
Mardi	11		
Mercredi	12		
Jeudi	13		
Vendredi	14		
Samedi	15		
Dimanche	16		
Lundi	17		12
Mardi	18	Parcs fermés	
Mercredi	19		
Jeudi	20		
Vendredi	21		
Samedi	22		
Dimanche	23		
Lundi	24		13
Mardi	25		
Mercredi	26		
Jeudi	27		
Vendredi	28		
Samedi	29		
Dimanche	30		
Lundi	31		14



## la question du mois

Que faire du papier aluminium ?  
Trop fin pour être recyclé, il doit être  
placé avec les déchets résiduels.



Papiers et  
cartons



Déchets organiques  
et résiduels



Encombrants  
non recyclables






" la meilleure manière de  
prendre les choses du  
bon côté, c'est d'attendre  
qu'elles se  
retournent "

Coventry



avril



Mardi	1		14
Mercredi	2		
Jeudi	3		
Vendredi	4		
Samedi	5		
Dimanche	6		
Lundi	7		15
Mardi	8		
Mercredi	9		
Jeudi	10		
Vendredi	11		
Samedi	12		
Dimanche	13		
Lundi	14		16
Mardi	15		
Mercredi	16		
Jeudi	17		
Vendredi	18		
Samedi	19	Parcs fermés	
Dimanche	20		
Lundi	21	Lundi de Pâques - Parcs fermés	17
Mardi	22		
Mercredi	23		
Jeudi	24		
Vendredi	25		
Samedi	26	Collecte des vélos en bon état	
Dimanche	27		
Lundi	28		18
Mardi	29		
Mercredi	30		

meilleure manière

la question du mois



Papiers et cartons



Déchets organiques et résiduels



Encombrants non recyclables

Que faire des pots de repiquage de vos plantes ? Les utiliser pour vos semis de l'année suivante. Sinon, apportez-les au parc à conteneurs. Ils seront recyclés.








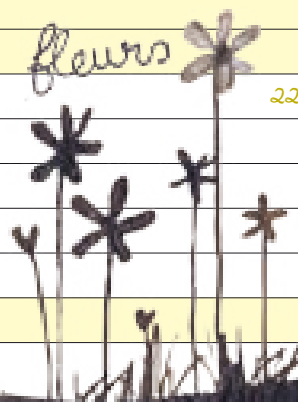
" il y a des fleurs partout  
pour qui veut bien  
les voir "

[Matthie]



moi

<b>Jeudi</b>	<b>1</b>	Fête du travail - Parcs fermés	18
Vendredi	2		
Samedi	3		
<b>Dimanche</b>	<b>4</b>		
Lundi	5		19
Mardi	6		
Mercredi	7		
Jeudi	8		
Vendredi	9		
Samedi	10		
<b>Dimanche</b>	<b>11</b>	Fête des mères	
Lundi	12		20
Mardi	13		
Mercredi	14		
Jeudi	15		
Vendredi	16		
Samedi	17		
<b>Dimanche</b>	<b>18</b>		
Lundi	19		21
Mardi	20		
Mercredi	21		
Jeudi	22		
Vendredi	23		
Samedi	24		
<b>Dimanche</b>	<b>25</b>		
Lundi	26		22
Mardi	27		
Mercredi	28		
<b>Jeudi</b>	<b>29</b>	Ascension - Parcs fermés	
Vendredi	30		
Samedi	31		



## la question du mois

Que faire des «fonds de grenier» ?

Ce qui est réutilisable peut être donné ou revendu. Ce qui ne l'est pas doit être trié par matière et apporté au parc à conteneurs.



Papiers et cartons



Déchets organiques et résiduels



Encombrants non recyclables



"le temps adoucit  
tout"  
[Voltaire]

juin

Dimanche 1

Lundi 2 Parcs fermés

23

Mardi 3

Mercredi 4 

Jeudi 5

Vendredi 6

Samedi 7

Dimanche 8 Fête des pères

Lundi 9 Pentecôte - Parcs fermés

24

Mardi 10

Mercredi 11 

Jeudi 12

Vendredi 13

Samedi 14

Dimanche 15

Lundi 16

25

Mardi 17

Mercredi 18 

Jeudi 19

Vendredi 20

Samedi 21 Collecte de livres en bon état sur les parcs à conteneurs

Dimanche 22

Lundi 23

26

Mardi 24

Mercredi 25 

Jeudi 26

Vendredi 27

Samedi 28

Dimanche 29

Lundi 30

le temps

## la question du mois

Que faire des déchets de pelouse ?  
 Vous pouvez les composter ou les éviter  
 en adoptant d'autres techniques de jardinage,  
 comme le mulching, le paillage ou  
 créer une prairie fleurie.



Papiers et  
cartons



Déchets organiques  
et résiduels









Encombrants  
non recyclables

"écouter la  
forêt qui  
pousse plutôt  
que l'arbre qui  
tombe"  
[Hegel]



guillet

Mardi	1		27
Mercredi	2		
Jeudi	3		
Vendredi	4		
Samedi	5		
Dimanche	6		
Lundi	7		28
Mardi	8		
Mercredi	9		
Jeudi	10		
Vendredi	11		
Samedi	12		
Dimanche	13		
Lundi	14		29
Mardi	15		
Mercredi	16		
Jeudi	17		
Vendredi	18		
Samedi	19		
Dimanche	20		
Lundi	21	Fête nationale - Parcs fermés	30
Mardi	22		
Mercredi	23		
Jeudi	24		
Vendredi	25		
Samedi	26		
Dimanche	27		
Lundi	28		
Mardi	29		
Mercredi	30		
Jeudi	31		



Papiers et cartons



Déchets organiques et résiduels



Encombrants non recyclables

## la question du mois

Que faire de votre plat cassé ?  
Le mettre avec vos déchets résiduels, il ne va pas dans les bulles à verre car il n'a pas les mêmes propriétés que le verre des bouteilles.





" le bonheur est une  
petite chose que l'on  
grignote assis par  
terre au soleil "

[Giradoux]



voit



Vendredi	1	31
Samedi	2	
Dimanche	3	
Lundi	4	32
Mardi	5	
Mercredi	6 	
Jeudi	7	
Vendredi	8	
Samedi	9	
Dimanche	10	
Lundi	11	33
Mardi	12	
Mercredi	13 	
Jeudi	14	
<b>Vendredi</b>	<b>15</b> Assomption - Parcs fermés	
Samedi	16	
Dimanche	17	
Lundi	18	34
Mardi	19	
Mercredi	20 	
Jeudi	21	
Vendredi	22	
Samedi	23	
Dimanche	24	
Lundi	25	35
Mardi	26	
Mercredi	27 	
Jeudi	28 Début inscriptions «encombrants» v.p.4	
Vendredi	29	
Samedi	30	
Dimanche	31	

Bonheur



Papiers et cartons




Déchets organiques et résiduels



Encombrants non recyclables







## la question du mois

Que faire des pots de sauce du barbecue ?  
Les mettre avec les déchets résiduels.  
Ces pots en plastique sont trop souillés  
que pour être correctement recyclés.

A stylized illustration of a tree with birds and a person carrying a large bundle on their head. The tree is dark brown with blue leaves. Several birds are perched on the branches, and a nest is visible. In the background, there are silhouettes of trees and a person carrying a large bundle on their head, pointing towards the tree. The sky is a light blue gradient.

"l'oiseau chante,  
même si la branche  
sur laquelle il est  
perché craque, parce  
qu'il sait qu'il a des  
ailes"  
[Chochne]

septembre

Lundi	1		36
Mardi	2		
Mercredi	3		
Jeudi	4	Fin inscriptions «encombrants» v.p.4	
Vendredi	5		
Samedi	6		
Dimanche	7		
Lundi	8		37
Mardi	9		
Mercredi	10		
Jeudi	11		
Vendredi	12		
Samedi	13		
Dimanche	14		
Lundi	15		38
Mardi	16	Parcs fermés	
Mercredi	17		
Jeudi	18		
Vendredi	19		
Samedi	20		
Dimanche	21		
Lundi	22		39
Mardi	23		
Mercredi	24		
Jeudi	25		
Vendredi	26		
Samedi	27	Fête de la Communauté française - Parcs fermés	
Dimanche	28		
Lundi	29		40
Mardi	30		

*l'oiseau*



## la question du mois

Que faire des coquilles de moules ?  
Non pas des cendriers ! Mettez-les  
avec les déchets organiques. Elles sont très  
utiles au processus de biométhanisation.




Papiers et  
cartons



Déchets organiques  
et résiduels








Encombrants  
non recyclables



"j'aime penser  
que la lune est là  
même si je ne la  
regarde pas"  
© 2000

octobre

Mercredi	1		40
Jeudi	2		
Vendredi	3		
Samedi	4		
Dimanche	5		
Lundi	6		41
Mardi	7		
Mercredi	8		
Jeudi	9		
Vendredi	10		
Samedi	11		
Dimanche	12		
Lundi	13		42
Mardi	14		
Mercredi	15		
Jeudi	16		
Vendredi	17		
Samedi	18	Collecte des jouets en bon état	
Dimanche	19		
Lundi	20		43
Mardi	21		
Mercredi	22		
Jeudi	23		
Vendredi	24		
Samedi	25		
Dimanche	26		
Lundi	27		44
Mardi	28		
Mercredi	29		
Jeudi	30		
Vendredi	31		



## la question du mois

Que faire des huiles et graisses de friture ?  
Surtout ne pas les mettre à l'égoût.  
Apportées au parc à conteneurs  
elles seront recyclées en biodiesel.



Papiers et  
cartons



Déchets organiques  
et résiduels








Encombrants  
non recyclables

"Certains moments  
ont un goût  
d'éternité"  
[Levi]



novembre

<b>Samedi</b>	<b>1</b>	Toussaint - Parcs fermés	
<b>Dimanche</b>	<b>2</b>		
Lundi	3		45
Mardi	4		
Mercredi	5		
Jeudi	6		
Vendredi	7		
Samedi	8		
<b>Dimanche</b>	<b>9</b>		
Lundi	10		46
<b>Mardi</b>	<b>11</b>	Armistice - Parcs fermés	
Mercredi	12		
Jeudi	13		
Vendredi	14		
Samedi	15		
<b>Dimanche</b>	<b>16</b>		
Lundi	17		47
Mardi	18		
Mercredi	19		
Jeudi	20		
Vendredi	21		
Samedi	22		
<b>Dimanche</b>	<b>23</b>		
Lundi	24		48
Mardi	25		
Mercredi	26		
Jeudi	27		
Vendredi	28		
Samedi	29		
<b>Dimanche</b>	<b>30</b>		



éternité

## la question du mois

Que faire de vos vieux pneus de voiture ?  
 Vous pouvez en déposer 5 par ménage et  
 par an au parc à conteneurs. Les jantes doivent  
 être retirées et placées dans les métaux.



Papiers et  
cartons



Déchets organiques  
et résiduels








Encombrants  
non recyclables

"tant et aussi longtemps  
que l'on soit  
recommencer,  
rien n'est  
totalement  
perdu"  
[Lévesque]



décembre



Lundi	1		49
Mardi	2		
Mercredi	3		
Jeudi	4		
Vendredi	5		
Samedi	6		
Dimanche	7		
Lundi	8		50
Mardi	9		
Mercredi	10		
Jeudi	11		
Vendredi	12		
Samedi	13		
Dimanche	14		
Lundi	15		51
Mardi	16		
Mercredi	17		
Jeudi	18		
Vendredi	19	Parcs fermés	
Samedi	20		
Dimanche	21		
Lundi	22		52
Mardi	23		
Mercredi	24	 Fermeture des parcs à 16h	
Jeudi	25	Noël - Parcs fermés	
Vendredi	26		
Samedi	27		
Dimanche	28		
Lundi	29		
Mardi	30		
Mercredi	31	 Fermeture des parcs à 16h	

recommencer

## la question du mois

Que faire des cendres ?

Laissez-les refroidir et déposez-les avec les déchets résiduels. Elles ne sont pas admises au parc à conteneurs.



Papiers et cartons



Déchets organiques et résiduels



Encombrants non recyclables



# Suivez le guide de tri



Collectez les papiers et papiers-cartons dans un sac ou une caisse.

Admis	Recommandé	Interdit
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les papiers et toutes les cartons</li> <li>• Journaux, revues, magazines</li> <li>• Cartes</li> <li>• Papier à lettre et papier pour imprimantes et logiciels</li> <li>• Boutiques de papier toilette et d'essuie-tout</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évitez le film plastique des journaux, revues et magazines</li> <li>• Pour la collecte au parc à trier, placez vos papiers-cartons dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans plastique ni ficelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les papiers et cartons souillés de gras</li> <li>• Les papiers métalliques en verre et verre en aluminium</li> <li>• Le papier peint</li> </ul>

**Pensez-y !**

- Au parc à conteneurs, les papiers et les cartons doivent être triés séparément.
- Pour la collecte en porte-à-porte, vos papiers-cartons doivent être sortis pour **7 h du matin**. Placez-les dans des sacs en papier ou dans des caisses en carton, sans plastique ni ficelle.



Admis	Recommandé	Interdit
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouteilles et bouchons en plastique</li> <li>• Emballages métalliques: canettes, conserve d'aliments et médicaments, plats et barquettes en aluminium, produits cosmétiques et produits emballés</li> <li>• Et autres à préciser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déchiquetés petits</li> <li>• Pas d'emballage avec une consigne supérieure à 5€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les autres emballages en plastique (films, languettes, cartons)</li> <li>• Tous autres objets en plastique (jouets)</li> <li>• Le verre déformé</li> <li>• Les emballages pour certains des contenants: produits cosmétiques ou des produits chimiques. Évitez les produits au parc à conteneurs.</li> </ul>



A déposer dans les bennes à verre ou au parc à conteneurs, triés par couleur (verre foncé et incolore séparés)

Admis	Recommandé	Interdit
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouteilles, bouchons et bouchons en verre transparent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sans colle</li> <li>• Et couvercle à l'acétate</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les verres appartenant aux boîtes (thermos, boîtes pour sandwiches)</li> <li>• Le verre de couleur (bleu, vert, rouge, etc.) et le verre en verre</li> <li>• Le verre en laiton</li> <li>• Le verre plat (tel que les miroirs et les verres)</li> <li>• Les débris de bouteilles et les autres objets</li> </ul>

**Le logo Fostplus VERT** sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une note à bon de tri.

# NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

063 23 19 94

Une bulle à verre remplie ?

063 42 00 32

Vos déchets n'ont pas été ramassés ?  
Pourtant votre sac/duo-bac était placé en bordure de voirie pour le début de la collecte, appelez ce numéro entre 13h et 17h

063 42 00 22

Les conditions d'accès aux parcs à conteneurs ?

083 21 17 28

Le clos d'équarrissage (pour les cadavres d'animaux)

Besoin d'un autre renseignement ?  
Contactez le conseiller en environnement de l'AIVE en charge de votre commune

0496 26 70 43

ARLON, CHINY, FAUVILLERS, MARTELANGE, MEIX-DEVANT-VIRTON, ROUVROY, TINTIGNY

0497 51 91 85

ATTERT, AUBANGE, HABAY, LEGEISE, MESSANCY, MUSSON, SAINT-LEGER

0496 26 70 51

BERTOONE, LIBIN, SAINT-HUBERT, SAINTE-ODE, TELLIN, VAUX-SUR-SÛRE

0497 51 91 84

BERTRIX, BOULLON, DAVERDISSE, FLORENVILLE, HERBEUMONT, NEUFCHÂTEAU, PALISEUL, WELLIN

0496 26 70 47

DURBUY, ÈREZÉE, HOTTON, LA ROCHE, MARCHÉ, MASSOÏNE, RENDEUX, TENNEVILLE

0496 26 70 45

GOUVY, SANKT-VITH

0496 26 70 41

HOUFFALIZE, LIERNEUX, MANNAY, STAVELOT, STOMONT, TROIS-PONTS, VIELSALM

Rendez-vous aussi sur :

[www.aive.be](http://www.aive.be) - [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be) - [www.valorfrt.be](http://www.valorfrt.be) - [www.recupel.be](http://www.recupel.be)  
Retrouvez toutes les informations relatives à l'AIVE sur Facebook.



[www.facebook.com/intercommunaleaive](https://www.facebook.com/intercommunaleaive)

Editeur responsable : B. Antoine - Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 - 6700 Arlon  
Imprimé sur papier 100 % recyclé, labélisé FSC.

